

Vaud oublie de réserver le billet d'avion d'un requérant débouté

swissinfo 11 mai 2005 13:11

Vaud oublie de réserver le billet d'avion d'un requérant débouté

LAUSANNE - Drôle de surprise pour un requérant d'asile débouté prêt à retourner dans son pays. Alors qu'il avait quitté Lausanne pour se rendre à l'aéroport de Zurich, l'homme de 35 ans a appris que son billet d'avion n'avait pas été réservé.

Ce ressortissant de Bosnie Herzégovine a reçu un appel sur son téléphone portable lui demandant de regagner Lausanne car la réservation de son vol avait été oubliée, a indiqué le Parti socialiste. Le PS s'insurge des "pratiques administratives déficientes, caractérisées par l'amateurisme" du service vaudois de la population (SPOP).

Le célibataire "totalement indépendant financièrement" fait partie des "523" requérants déboutés pour lequel le canton avait présenté une demande de régularisation à Berne à deux reprises. Il a signé en avril une convention d'aide au retour et à la réinsertion dans son pays.

Le SPOP lui a garanti un accueil de l'Organisation internationale des Migrants à son transit à l'aéroport de Belgrade pour lui permettre de poursuivre son voyage à Podgorica et de là, regagner le sud de la Fédération de Serbie, écrit le PS. Un plan de vol a été notifié pour le mardi 3 mai, puis déplacé au 10 mai en raison de la Pâque orthodoxe et des jours fériés.

Suite à cet incident, le PS requiert du Conseil d'Etat une explication claire. Le parti demande des mesures immédiates "pour remettre de l'ordre dans les pratiques de l'administration, par exemple une procédure visant à une enquête sur le fonctionnement du SPOP en matière d'asile".

Le texte demande aussi une levée immédiate des mesures de contrainte pour tous les requérants d'asile déboutés et une suspension des renvois pour toutes les catégories des "523". Le PS appelle en outre toutes les forces politiques à agir en ce sens.

URL de cet article

<http://www.swissinfo.org/sfr/swissinfo.html?siteSect=105&sid=5773901>